



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-3274

JAN 27 1986

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

DIGI Canada Inc.
877 Alness Street, Unit 27
Downsview, Ontario
M3J 2X4

for the following devices:

**DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:**

Digital Electronic Dual Range Computing
Scale / Balance calculatrice électro-
nique à double portée et à affichage
numérique.

**MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:**

DS 380

DS 381

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect, identi-
cal to that described in the informa-
tion submitted and are typified by the
sample(s) submitted by the applicant
for evaluation for approval in accor-
dance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of salient
features only.

AVIS D'APPROBATION

Accordée en vertu du pouvoir
statutaire du Ministre de Consommation
et Corporations à la demande de:

pour les appareils suivants:

**MANUFACTURER /
FABRICANT:**

Teraoka Seiko Company Ltd.
13-12-5 Kugahara, Ohta-ku,
Tokyo, Japan

**RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):**

0-3 kg x 0.001 kg Dual Range/
3-6 kg x 0.002 kg Double portée
15 lb x 0.01 lb
30 lb x 0.01 lb

0-6 kg x 0.002 kg Dual Range/
6-15 kg x 0.005 kg Double portée
15 lb x 0.01 lb
30 lb x 0.01 lb

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic computing scale that is available in two versions. In the metric version the device is equipped with a dual range feature. The electronics in all versions are identical, however, the model DS-381 is different in that the customer display is mounted on a tubular post that is bolted to the back of the device. In either version the device can also be fitted with a remote customer display. The unit of measurement in each device is dedicated to either kg or lb.

The device is microprocessor controlled and utilizes a single point load cell. The load cell is protected from over loading by four adjustable stops, one at each corner of the platter support.

The base frame is constructed from steel and can be levelled by means of four adjustable locking feet and a bullseye level. The load receiving element measures 320mm x 317mm and is fabricated from stainless steel.

The enclosure is of plastic construction and is sealed externally with lead seal and wire or with tamper proof paper seal, however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM1/12.

The operator controls are incorporated in the polycarbonate membrane keyboard which consists of:

10 numeric buttons for unit price input, preset tare and PLU numbers.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance calculatrice électronique offerte en deux versions. La balance métrique est à double portée. Les circuits électriques de tous les modèles sont identiques; cependant le modèle DS-381 diffère par son dispositif d'affichage destiné au client qui est monté sur une colonne tubulaire boulonnée au dos de la balance. Dans les deux modèles, il est possible d'avoir le dispositif d'affichage du client installé à distance. L'unité de mesure de chaque balance est soit en kg soit en lb.

La balance est commandée par microprocesseur et comporte une cellule de pesage à un seul point de chargement. La cellule de pesage est protégée des surcharges par quatre butées réglables installées à chacun des coins du support du plateau.

Le châssis est construit en acier et peut être mis de niveau à l'aide de quatre pieds réglables et verrouillables et d'une bulle de mise au niveau. L'élément récepteur de charge qui est en acier inoxydable mesure 320mm x 317mm.

Le boîtier en plastique est plombé de l'extérieur à l'aide d'un plomb et d'un fil ou à l'aide d'un sceau en papier inviolable. Toutefois, la conception du boîtier ne permet pas de satisfaire aux exigences de plombage stipulées dans la directive SGM1/12.

Les commandes de l'opérateur sont regroupées sur un clavier à membrane en polycarbonate et se composent des touches suivantes:

Dix touches numériques associées à l'introduction du prix unitaire, à la tare pré-déterminée et aux chiffres du code PLU.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

"CLEAR" for clearing unit and total price.

"TARE" for setting a displayed weight as a platter tare, or used in conjunction with the numeric buttons in the setting of Pre-Set Tare.

"#" this is a PLU button that is used in conjunction with a printer that has PLU capabilities. Unit Price labelling data can be retrieved after a PLU number is entered.

"AUTO" to set the device into a pre- pack mode.

"+" This button allows the operator to update the total dollar value for several transactions and to issue a total label.

" X " Print button for printer operation.

"100g" for pricing by 100 g.

"ON/OFF" for turning the device ON and OFF.

"RE-ZERO" for setting the device to zero.

Annunciators indicate the following conditions: Zero, Tare, 100g, kg, lb, Prepack and Add.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

La touche "CLEAR(éffacement)" sert à effacer le prix unitaire et le prix total.

La touche "TARE(tare)" sert à déterminer le poids affiché comme tare du plateau ou est utilisée de concert avec les touches numériques pour établir une tare pré-déterminée.

La touche "#" qui correspond au code PLU est utilisée de concert avec une imprimante comportant des caractéristiques de rappel du prix. Il est possible de récupérer des données relatives à l'étiquetage d'un prix unitaire après avoir entré un code PLU.

La touche "AUTO(automatique)" sert à faire passer la balance dans un mode de pré-emballage.

La touche "+" permet à l'opérateur de mettre à jour le total, en termes monétaires, de plusieurs transactions et d'obtenir une étiquette sur laquelle figure le total.

La touche d'impression "X" permet d'actionner l'imprimante.

La touche "100 g" permet d'obtenir une facturation par 100g.

La touche "ON/OFF(arrêt/marche)" permet de mettre la balance en circuit et de l'interrompre.

La touche "RE-ZERO(remise à zéro)" permet de remettre la balance à zéro.

Les voyants sont associés aux conditions suivantes: mise à zéro, tare, 100g, kg, lb, pré- emballage et addition.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

File Number / Numéro de dossier:
06922-T192

JAN 27 1986

S.WA-3274

